Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,

Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 30 (1952)

Heft: 4

Artikel: Le problème du vieillissement

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-722565

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

zehnte lang versorgt war, geistig etwas verwirrt, aber öfters doch ganz klar. Zugleich mit zwei andern Patientinnen konnte ich es jeweilen sprechen. Alle drei schienen sich kindlich am Besuche zu freuen, an den mitgebrachten Kleinigkeiten und vor allem auch darüber, dass sie eine willige Zuhörerin fanden für ihre Erzählungen. Frau G. und Fräulein E. St. kamen mir besonders nahe. Nach Aussage des stets liebevoll um die Patienten besorgten Pflegepersonals nahm auch bei ihnen die erwiesene Anteilnahme einen grossen Platz ein. Bei länger als üblichem Unterbruch der Besuche fragten sie nach mir und schrieben mir mitunter auch. Leider wurde ich wegen der frühen Morgenstunde nicht zum Sterben der Frau G. gerufen trotz wiederholt ausgesprochenem Wunsche, den ich so gern erfüllt hätte. Aber wie ein Segen klingen die Worte in mir nach, die sie nach einem Besuche ausrief: "Ich bete täglich für Sie, Ihren Mann und Ihre Kinder". Das Licht, das man oft in die so dunkeln Tage alter Menschen durch persönliche Fürsorge bringen kann, strahlt zurück auf das eigene Leben.

P. Langner-Bleuler.

Le problème du vieillissement

Extrait du rapport du Dr Victor Senarclens, médecin, Genève, présenté à l'assemblée annuelle de la Société suisse d'utilité publique du 23 septembre 1952 et publié dans la "Revue suisse d'utilité publique" No 10/11 octobre/novembre 1952, p. 236—247.

Un fait domine aujourd'hui dans tous les pays civilisés la structure des populations, à savoir le vieillissement des classes d'âge. Il résulte de l'énorme accroissement du nombre des personnes âgées de 65 ans et plus dû aux progrès de l'hygiène et de la thérapeutique, et qu'il faut mettre en parallèle avec la baisse lente et progressive de la natalité, qu'un fardeau toujours plus lourd pèsera dorénavant sur les épaules de la population d'âge moyen. Cette situation exerce ses effets dans le domaine économique et social. Elle pose de graves problèmes à ceux qui sont aux responsabilités et imposera des devoirs nouveaux et impérieux à tous ceux, médecins en tête, qui sont garants de la santé publique.

Si l'âge, en effet, ne doit pas être assimilé à la maladie comme tel et par essence, il n'en est pas moins la période de la vie sur laquelle la maladie s'abat avec prédilection en empruntant avec une sorte de fatalité le caractère de la longue durée. La vieillesse est par excellence l'époque des affections chroniques et cette circonstance régira les méthodes dont il convient d'user pour venir en aide aux vieillards souffrants.

Mais, pour apprendre à connaître les maladies des personnes âgées, il faut commencer par en scruter les caractères distinctifs. Il faut pratiquer une science que la Faculté n'enseigne pas encore, la gérontologie qui est l'étude des phénomènes anatomiques et physiologiques propres à la viellesse, pour emprunter la définition du prof. Richet, de l'Académie française. Et cette gérontologie conduit à la gériatrie, terme peu usité chez nous mais qui, d'ici peu se répandra dans le langage courant, comme l'a fait, il y a un certain nombre d'années, celui de pédiatrie. La gériatrie est la science des formes que revêt la maladie chez le vieillard, de l'allure qu'elle prend chez lui, de ses signes distinctifs et, comme corollaire, des procédés thérapeutiques, des médications qu'il convient de lui opposer. Je lisais dans le numéro du mois d'août d'une publication belge ces mots: "Que le médecin le veuille ou non, s'il n'est pas spécialiste en pédiatrie. il deviendra pour une large part gériatre".

Et, puisque nous sommes aux néologismes, qu'il me soit permis d'exprimer le vœu que, de nos discussions naisse et devienne familier un autre vocable, écarté jusqu'ici, celui de séniculture. On a refusé de l'utiliser chez nous sous prétexte qu'il n'est pas français. Comme si notre langage devait rester bloqué dans une rigidité cadavérique au lieu de montrer sa vitalité en se pliant

aux exigences des faits et de la pensée. Le terme de séniculture désignerait l'ensemble des moyens propres à prolonger jusque dans l'âge avancé la santé et la vigueur de l'adulte comme la puériculture est l'ensemble des moyens propres à assurer la procréation, la naissance et le développement d'enfants sains et vigoureux. Cet art, dont j'entrevois l'entrée prochaine dans la somme des activités médicales ne sera pas une spécialité nouvelle, mais un programme établi à l'aide de spécialités diverses pour engager la lutte préventive contre les maladies du vieillissement...

Une personne âgée peut n'avoir plus les forces suffisantes pour vaquer aux soins de son ménage. Les employés de maison ne retrouvent pas toujours leur place. Les familles ne sont pas toujours à même de conserver dans leur sein un parent âgé resté délicat. C'est pour venir en aide à cette catégorie de vieillards qu'ont été créés le vaste établissement de Vessy, qui est un asile pour indigents avant tout genevois et la Maison de retraite du Petit-Saconnex qui est destinée à la clientèle de petits épargnants lesquels, parfois longtemps à l'avance, mettent de côté leurs économies et placent leur petit capital en viager aux fins d'y passer leurs vieux jours. Mais, soit à Vessy, soit au Petit-Saconnex, il s'agit d'hébergement, de vie en communauté hors du foyer familial, d'une sorte de relégation qui, malgré ses avantages, n'en est pas moins, en regard de la vie indépendante dans son home privé, une solution de pis-aller.

Il fallait donc assurer à ceux que leurs goûts ou leur caractère tiennent éloignés de ces centres d'existence collective une demeure individuelle où puissent achever leur vie des vieillards aux ressources modestes et à la vitalité réduite. Le but a été atteint par la création, il y a 20 ans, de la "Fondation de logements pour personnes âgées ou isolées" (Cité-Vieillesse) fille de la Fondation "Pour la Vieillesse", elle-même née en 1918 grâce à l'initiative de la Société suisse d'utilité publique. Cette entreprise sociale est administrée par un comité privé que représente sur place un gérant chargé de la surveillance générale et de la rentrée des loyers. Le

nombre des logements est de 165; ils se composent d'une grande chambre et d'une cuisine. Leur prix est actuellement de fr. 52.— par mois.

A côté de la Cité-Vieillesse, nous mentionnons le groupe d'immeubles appelé "Malagnou" qui se compose de 38 logements répartis en trois blocks de deux étages à l'usage de couples de la classe moyenne arrivés à l'âge de la retraite. Les appartements sont de trois pièces et demie avec chambre de bain, électricité, chauffage central, eau courante chaude et froide; un grand balcon qui court devant les chambres vient compléter l'installation. Une buanderie avec machine à laver et séchoir sert aux locataires à tour de rôle. Le prix de l'appartement est de fr. 110.— par mois, auxquels il faut ajouter fr. 300.— par an pour le chauffage.

Ces deux derniers établissements ne sont pas, à vrai dire, destinés à des personnes âgées malades, mais leur existence, du fait qu'elle vise à rendre la vieillesse plus confortable, plus heureuse, doit être considérée comme un facteur précieux de prévention contre la maladie...

Si l'on en croit Maeterlinck, le bonheur est moins affaire de circonstances favorables offertes à l'individu que de disposition d'esprit, il vient moins du dehors que de l'intimité de l'être. Il faut donc s'attendre à des déceptions lorsque l'on s'est efforcé de rendre toutes les conditions aptes à embellir les vieux jours et à créer cette sérénité et cette paix de l'âme que l'on souhaite aux vieillards. J'ai eu l'occasion, en ma qualité de médecin, de donner mes soins à des locataires de la Cité-Vieillesse et de Malagnou et n'v ai recueilli que des louanges quant au climat qui y règne. Lors d'une visite récente que nous y avons faite, le Dr. Vischer et moimême, l'ambiance nous a paru gaie et le sourire éclairait les visages. A la Cité-Vieillesse, on nous a parlé avec reconnaissance de l'entr'aide qui unit les hôtes, des soins médicaux gratuits, des infirmières du Bon Secours qui viennent chaque matin panser des plaies et pratiquer les injections prescrites. A Malagnou, les couples vivent plus séparés. Ils marquent ce goût de l'indépendance, du chacun-pour-soi que l'on dit bien genevois ...

Ce n'est pas dans les Etablissements qu'il faut chercher la vraie misère de l'âge avancé. Ce n'est pas là que



A la sortie d'une matinée vieillesse à Genève

se joue le drame de la vieillesse mais bien dans l'isolement au fond de logements pauvres et obscurs, dans le sein des familles désunies où le grand'père ou la grand'mère ne sont que charge et déplaisir, surtout lorsqu'une infirmité les rend dépendants de l'entourage. Certes, l'assurance-vieillesse, que j'ai, pour ma part, appelée de tous mes vœux, ... rend moins dure la situation morale de l'aieul qui n'est plus totalement dénué de ressources. Mais, si plaie d'argent n'est pas mortelle, apport d'argent ne résoud pas tous les conflits. Il ne faudrait pas que, pour avoir voté l'AVS., le peuple suisse se crût dispensé de tout autre devoir.

Il me semble que c'est dans le dépistage et le soulagement de ces infortunes-là que l'étranger, et notamment les peuples anglo-saxons, sont plus avancés que nous. Ils connaissent mieux que nous la misère des vieux qui se terrent par dignité humaine ou par décrépitude souvent plus morale que physique, repliés sur eux-mêmes, en proie au chagrin, à l'amertume, et, la connaissant mieux, ils s'efforcent davantage de leur venir en aide...

Mais, quand les pouvoirs publics ont accompli leur devoir d'humanité, d'équité, quand l'entr'aide a accompli son œuvre de fraternité, il convient que l'individu en personne se préoccupe par avance de ses années de vieillesse et songe à faire d'elle une ère souriante et bienfaisante pour lui-même et pour autrui.

Dernièrement, une élève de l'Ecole sociale pour femmes, à Genève, défendait un travail de diplôme que lui avait proposé et qu'avait dirigé le Dr. Repond. Il s'agissait d'une enquête menée par elle au Valais auprès de 50 vieillards d'une commune de plaine et 50 autres d'un village de montagne aux fins de connaître le sort des personnes âgées dans ces localités. La conclusion principale de son travail est que l'homme doit préparer sa vieillesse.

Préparer sa vieillesse, c'est tout d'abord se plier à certaines règles d'hygiène que chacun connaît. Mais c'est aussi ne pas limiter son activité d'adulte au seul métier, à la seule profession. Le violon d'Ingres a sauvé bien des retraités de l'ennui, de la désespérance. Je pense en premier lieu au jardinage et à notre "Coin de Terre" genevois qui fournit au citadin, en location ou en toute propriété, des parcelles à mettre en valeur. On y voit de nombreux vieillards cultiver le sol et ravitailler leur famille en légumes en fruits...

Il existe donc un problème du vieillissement dont nous devons tous être instruits. Il existe le drame du vieillard atteint dans sa santé physique ou morale, plongé dans ses regrets du temps passé, du temps perdu, accablé par le sentiment de sa dépendance, de son impuissance, de son inutilité. Il nous appartient de joindre nos efforts pour atténuer un mal qui, si nous n'y veillons pas, ira en s'aggravant...